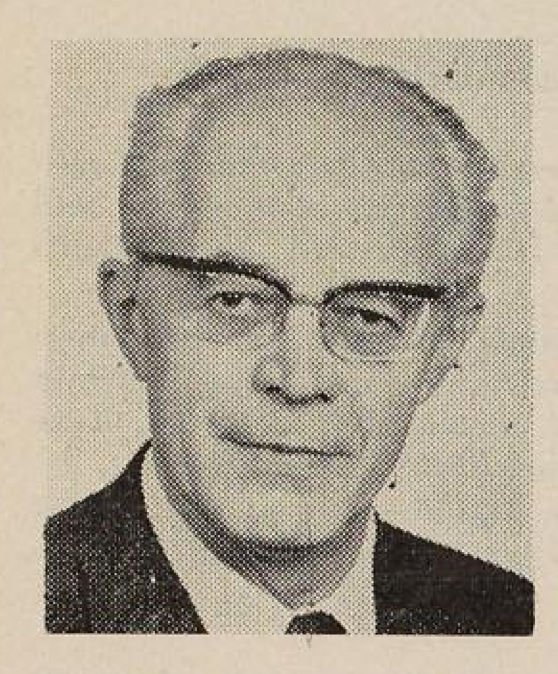
REPUBLIQUE FRANÇAISE — Département du Cher — Circonscription de VIERZON

Élections législatives du 23 juin 1968

LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

présente la candidature de :



Marcel MERLAN

Vice-Président du Comité Exécutif
de la F.G.D.S. de la Nièvre

Directeur du Lycée Technique de Nevers

(Ancien Professeur
aux Lycées Techniques
de Vierzon et Bourges)

Remplaçante éventuelle :

Mme Marie MANTHE

Institutrice à Dampierre-en-Crot

Vice-Présidente du Comité exécutif
de la F.G.D.S. du Cher

Lettre aux Electeurs et Electrices :

Président du Club-Convention des Institutions Républicaines de Nevers-Val-de-Loire, et Vice-Président du Comité Exécutif de la F.G.D.S. de la Nièvre, depuis 1964, j'ai accepté, à la demande de François MITTERAND et de nos Amis F.G.D.S. du Cher d'être votre candidat dans la circonscription de VIERZON.

Ayant été professeur aux Lycées Techniques de Vierzon et de Bourges de 1934 à 1950, je me suis toujours intéressé aux problèmes sociaux et économiques de la région de VIERZON, où habitent mes enfants et où je résiderai très prochainement (Départ en retraite).

Si je suis revenu parmi vous, afin de solliciter vos suffrages, c'est essentiellement :

— pour répondre à la situation exceptionnelle actuelle, voulue et provoquée par le pouvoir pour désemparer et effrayer les électeurs, et les inciter à voter pour lui au mépris de leurs intérêts réels,

— parce que je veux défendre avec énergie cette Région du Centre de la France,

— pour réconcilier notre tradition socialiste et républicaine, qui réclame des réformes, avec les légitimes aspirations de vos enfants, élèves ou étudiants, si souvent écœurés ou désespérés par l'inadaptation de l'Université et des cycles scolaires.

Je m'engage, si je suis élu, à donner un compte rendu de mandat, en début et fin de chaque session parlementaire.

Il sera nécessaire en effet de créer un Centre d'Etudes et de Promotion de la Région de Vierzon, rassemblant toutes les bonnes volontés, notamment les animateurs de la région : élus cantonnaux et municipaux, syndicalistes ouvriers et paysans, associations familiales, industriels, artisans et commerçants.

Ainsi pourront être réellement défendus au parlement :

— **l'industrialisation de la région,** la sécurité de l'emploi, le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs, une vraie participation à la gestion des entreprises,

— **la rentabilité de l'exploitation agricole,** ce qui exige la revalorisation des prix pour l'élevage et les céréales, prix actuellement menacés par une mauvaise conception du marché commun,

— **une vraie réforme de l'Enseignement,** qui permette à chaque enfant de développer son intelligence et sa culture, au mieux de ses aptitudes et de terminer ses études par un achèvement professionnel de sa formation, lui assurant une entrée dans la vie active bénéfique à son avenir d'Homme.

Seule, la F.G.D.S. peut assurer la réalisation d'un programme concret de gouvernement répondant aux aspiration et aux besoins de tous.

Seule, la F.G.D.S. peut permettre de vaincre la peur avilissante entretenue par le pouvoir.

Marie MANTHE — Marcel MERLAN

Pour vous permettre de nous juger objectivement, nous vous présentons le programme minimum de la F.G.D.S.

1. — Salaires et Sécurité Sociale :

— Aucun salaire mensuel inférieur à 600 F.

— Revalorisation accélérée du pouvoir d'achat des personnes âgées.

— Respect du principe « à travail égal, salaire égal », en particulier pour les jeunes et les femmes.

— Mesures assurant aux rémunérations un pouvoir d'achat réel en réduisant les avantages économiques des puissances d'argent actuellement favorisées par le pouvoir, ce qui permettra une meilleure répartition nationale des revenus.

Seules ces mesures garantiront les récentes augmentations attribuées aux travailleurs, faute de quoi, elles seraient rapidement détruites par l'inflation préparée par le pouvoir gaulliste.

— Abrogation des ordonnances concernant la Sécurité Sociale.

— Etude immédiate d'une réforme démocratique d'ensemble de la Sécurité Sociale.

2. — Travail et emploi :

— La diminution de la durée du travail rendue possible par les progrès de la technique et une productivité contrôlée et harmonisée.

— Abaissement progressif de l'âge de la retraite.

— Augmentation et extension des indemnités en vue de rétablir le pouvoir d'achat des 500.000 travailleurs actuellement touchés.

— Reclassement et reconversion de ceux-ci : l'abaissement de l'âge de la retraite doit être un facteur de résorption du chômage.

— Formation des salariés aux tâches de gestion, et participation réelle au fonctionnement de l'entreprise.

3. — Politique du logement :

— 600.000 logements annuels au minimum, dont 350.000 sociaux, les prix doivent en être adaptés aux ressources les plus modestes.

Cette politique du logement doit être inscrite dans la politique d'aménagement du territoire.

4. — Politique agricole :

— Alléger les charges d'exploitation ; Assurer une juste rémunération du travail paysan par une politique des prix appropriée.

— Développer la coopération et moderniser harmonieusement les structures.

— Planifier les objectifs en tenant compte des biens nationaux et des débouchés extérieurs.

— Don ou vente à prix réduit aux personnes disposant de faibles revenus des excédents agricoles dont le stockage ou l'exportation entraînent d'ailleurs de lourdes charges pour la collectivité.

5. — Éducation nationale :

— Refonte de l'université pour créer un enseignement supérieur démocratique et moderne, seul capable d'assurer la coopération des étudiants et des enseignants.

— L'éducation nationale adaptera la formation des jeunes, en particulier dans le secondaire et le technique, aux besoins de la nation, donc du progrès social, intellectuel et culturel.

— La recherche scientifique doit être améliorée et permettre essentiellement un plus grand bien être pour tous.

Les mesures de nature à favoriser une relance de l'expansion par la consommation ne peuvent atteindre cet objectif que par des moyens novateurs :

— *Réduction des dépenses de prestige inproductives.*

— *Réforme démocratique de la fiscalité donc répartition plus juste de l'impôt, les grandes sociétés doivent cesser d'être outrageusement privilégiées.*

— *Possession ou contrôle par la puissance publique des secteurs-clefs de l'économie : banques, assurances, armement, espace, aéronautique.*

— *Un aménagement du plan tenant compte des problèmes humains, ainsi peut être créée une véritable région naturelle du Centre de la France évitant à notre circonscription l'insécurité de l'emploi, les bas salaires et l'exploitation de la personne humaine.*

6. — Politique internationale :

— Construction progressive d'un pouvoir politique européen démocratiquement contrôlé.

— Coopération loyale avec le tiers monde.

— Contribution honnête à la paix mondiale : arrêt de la guerre au Viet Nam et au Moyen-Orient.

— Organisation de la coexistence pacifique donc désarmement programmé.

Pour l'AVENIR... Dimanche 23 juin 1968

Votez pour le Progrès et la Paix sociale

Votez pour Marcel MERLAN

Imprimerie GRAUX Saint-Amand

Vu : le candidat.